

AESH : UN VRAI MÉTIER

Les AESH se sont exprimé·es en nombre sur leurs conditions de travail. Le sujet de leur reconnaissance professionnelle est au cœur de nos préoccupations.

Découvrez nos revendications !

LES BESOINS

Voici un résumé structuré des principaux besoins exprimés avant la prise de poste :

Points Clés à Retenir

Informations sur les élèves

- **GEVASCO** : Accès au dossier GEVASCO des élèves dès le premier jour.
- **Profil des élèves** : Connaître les particularités, le handicap, et les besoins spécifiques des élèves.
- **Rencontres** : Rencontre avec les élèves et leurs parents avant la prise de poste.
- **Communication** : Plus de renseignements sur les élèves, y compris les informations sensibles.

Préparation et Formation

- **Formation** : Besoin de formations spécifiques sur les différents handicaps et sur les besoins des élèves.
- **Matériel** : Kit avec du matériel adapté pour l'accompagnement.
- **Réunions** : Réunion pédagogique pour discuter des besoins des élèves et échanger avec l'équipe enseignante.

Organisation et Reconnaissance

- **Affectation** : Être informé de son affectation bien en amont.
- **Reconnaissance** : Reconnaissance du statut de fonctionnaire et considération de la hiérarchie.
- **Intégration** : Sentir que les AESH font partie intégrante de l'équipe éducative.

Communication et Collaboration

- **Échanges** : Échanges sereins et constructifs avec l'équipe enseignante et les autres AESH.
- **Emploi du temps** : Emploi du temps défini et stable, avec des réunions périodiques.

Juin 2025

Sgen-CFDT Poitou-Charentes, 21-23, rue Arsène Orillard, 86035 POITIERS

- **Accueil** : Accueil personnalisé et présentation aux élèves et au personnel de l'établissement.

Conclusion

Ces points montrent l'importance d'une préparation minutieuse, d'une communication efficace, et d'une reconnaissance adéquate pour les AESH avant leur prise de poste. Une meilleure connaissance des élèves et une formation adaptée sont essentielles pour un accompagnement réussi.

FORMATION

Points Clés à Retenir

Types de Formations Demandées

1. Langue des Signes Française (LSF)

- Formation en langue des signes pour mieux communiquer avec les élèves sourds et malentendants.

2. Troubles du Spectre Autistique (TSA)

- Formations spécifiques sur l'autisme, avec des aspects pratiques et non uniquement théoriques.

3. Troubles du Comportement

- Gestion des conflits et des comportements difficiles, y compris les élèves violents.

4. Troubles de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH)

- Formations sur les stratégies d'accompagnement des élèves atteints de TDAH.

5. Premiers Secours

- Formation aux premiers secours (PSC1 et PSC2) pour être préparé en cas d'urgence.

6. Handicaps Spécifiques

- Formations adaptées aux différents types de handicaps rencontrés (moteur, visuel, auditif, etc.).

7. Outils et Techniques Pratiques

- Utilisation d'outils digitaux et logiciels adaptés aux besoins des élèves.
- Techniques pratiques pour accompagner les élèves dans leur quotidien.

8. Psychologie et Développement de l'Enfant

- Compréhension des troubles psychiques et psychiatriques, et développement de l'enfant.

9. Formations Diplômantes

- Formations validées par un diplôme pour une reconnaissance professionnelle accrue.

10. Formations en Présentiel

- Préférence pour des formations en présentiel, proches du domicile, pour éviter les déplacements longs.

Conclusion

Ces points montrent l'importance d'une formation continue et adaptée aux besoins spécifiques des élèves accompagnés. Les AESH expriment un besoin fort pour des formations pratiques, spécifiques et reconnues, afin de mieux répondre aux défis quotidiens de leur métier.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Rapport de Synthèse : Conditions de Travail des AESH

1. Reconnaissance et Statut

- **Reconnaissance Professionnelle** : Les AESH demandent une meilleure reconnaissance de leur travail, incluant un statut officiel au sein de l'Éducation Nationale.
- **Statut de Fonctionnaire** : Beaucoup souhaitent évoluer vers un statut de fonctionnaire pour bénéficier de la stabilité et des avantages associés.
- **Évolution de Carrière** : Possibilité d'évolution hiérarchique et de passerelles vers d'autres métiers éducatifs ou sociaux.

2. Rémunération

- **Augmentation de Salaire** : Une revalorisation salariale est largement demandée pour refléter les responsabilités et les compétences des AESH.
- **Temps Plein** : Accès à des contrats à temps plein pour éviter la précarité et permettre une meilleure qualité de vie.
- **Équité Salariale** : Équité de salaire entre collègues et reconnaissance des diplômes et expériences antérieures.

3. Conditions de Travail

- **Stabilité des Affectations** : Les AESH souhaitent être affectés à un seul établissement pour plus de stabilité et une meilleure intégration.
- **Réduction de la Mutualisation** : Limiter le nombre d'élèves suivis par un AESH pour un accompagnement plus efficace.
- **Amélioration des Relations** : Meilleure communication et collaboration avec les enseignants et les équipes pédagogiques.

4. Formation et Développement Professionnel

- **Formations Spécifiques** : Besoin de formations adaptées aux différents types de handicaps et aux besoins spécifiques des élèves.

Juin 2025

Sgen-CFDT Poitou-Charentes, 21-23, rue Arsène Orillard, 86035 POITIERS

- **Formation Continue** : Accès à des formations continues pour se perfectionner et s'adapter aux évolutions du métier.
- **Reconnaissance des Compétences** : Reconnaissance des compétences acquises par les AESH au fil des années.

5. Conditions Matérielles

- **Matériel Adapté** : Fourniture de matériel adapté pour l'accompagnement des élèves.
- **Espaces de Travail** : Accès à des espaces de travail dédiés pour les AESH au sein des établissements.

6. Considération et Respect

- **Respect et Considération** : Les AESH demandent plus de respect et de considération de la part des enseignants, des parents et de la hiérarchie.
- **Participation aux Réunions** : Inclusion des AESH dans les réunions pédagogiques et les décisions concernant les élèves qu'ils accompagnent.

Conclusion

Les AESH expriment un besoin fort de reconnaissance, de stabilité, et de meilleures conditions de travail. Une revalorisation salariale, des formations adaptées, et une meilleure intégration au sein des équipes éducatives sont essentielles pour améliorer leur quotidien et leur efficacité.

MESSAGE – AUTRES IDÉES

Rapport de Synthèse : Messages et Remarques des AESH

1. Reconnaissance et Statut

- **Reconnaissance Professionnelle** : Les AESH demandent une meilleure reconnaissance de leur métier, incluant un statut officiel au sein de l'Éducation Nationale.
- **Statut de Fonctionnaire** : Beaucoup souhaitent évoluer vers un statut de fonctionnaire pour bénéficier de la stabilité et des avantages associés.
- **Évolution de Carrière** : Possibilité d'évolution hiérarchique et de passerelles vers d'autres métiers éducatifs ou sociaux.

2. Rémunération

- **Augmentation de Salaire** : Une revalorisation salariale est largement demandée pour refléter les responsabilités et les compétences des AESH.
- **Temps Plein** : Accès à des contrats à temps plein pour éviter la précarité et permettre une meilleure qualité de vie.
- **Équité Salariale** : Équité de salaire entre collègues et reconnaissance des diplômes et expériences antérieures.

3. Conditions de Travail

- **Stabilité des Affectations** : Les AESH souhaitent être affectés à un seul établissement pour plus de stabilité et une meilleure intégration.
- **Réduction de la Mutualisation** : Limiter le nombre d'élèves suivis par un AESH pour un accompagnement plus efficace.
- **Amélioration des Relations** : Meilleure communication et collaboration avec les enseignants et les équipes pédagogiques.

4. Formation et Développement Professionnel

- **Formations Spécifiques** : Besoin de formations adaptées aux différents types de handicaps et aux besoins spécifiques des élèves.
- **Formation Continue** : Accès à des formations continues pour se perfectionner et s'adapter aux évolutions du métier.
- **Reconnaissance des Compétences** : Reconnaissance des compétences acquises par les AESH au fil des années.

5. Conditions Matérielles

- **Matériel Adapté** : Fourniture de matériel adapté pour l'accompagnement des élèves.
- **Espaces de Travail** : Accès à des espaces de travail dédiés pour les AESH au sein des établissements.

Juin 2025

Sgen-CFDT Poitou-Charentes, 21-23, rue Arsène Orillard, 86035 POITIERS

6. Considération et Respect

- **Respect et Considération** : Les AESH demandent plus de respect et de considération de la part des enseignants, des parents et de la hiérarchie.
- **Participation aux Réunions** : Inclusion des AESH dans les réunions pédagogiques et les décisions concernant les élèves qu'ils accompagnent.

Conclusion

Les AESH expriment un besoin fort de reconnaissance, de stabilité, et de meilleures conditions de travail. Une revalorisation salariale, des formations adaptées, et une meilleure intégration au sein des équipes éducatives sont essentielles pour améliorer leur quotidien et leur efficacité.



Juin 2025

Sgen-CFDT Poitou-Charentes, 21-23, rue Arsène Orillard, 86035 POITIERS